

« PRÊCHER RAISONNABLEMENT » :
RHÉTORIQUE ET PRÉDICATION CHEZ NICOLE

par Thomas M. CARR, Jr.

Simple clerc tonsuré, Pierre Nicole n'a jamais prêché lui-même, et s'il a pu, en 1676, se demander s'il devait se laisser ordonner prêtre, ce n'est pas parce qu'il voulait être prédicateur. Celui que Sainte-Beuve appelait « le moins prédicateur des hommes (1) » le dit dans une lettre, « j'ai su certainement que Dieu ne voulait pas que je fusse d'aucun emploi qui eût besoin d'avoir des poumons : et je vous assure que ce n'est pas un petit soulagement » (Lettre 36 ; VII, p. 213) (2). Et bien que certains de ses amis l'aient consulté sur l'art de prêcher, il n'a jamais écrit de traité de prédication à proprement parler.

Toutefois, la prédication n'était jamais loin de son esprit. Selon Goujet, ce n'était pas seulement la présence de deux cousines à Port-Royal qui l'attirait au monastère où il « avait déjà été [avant 1645] plusieurs fois dans le seul dessein d'y entendre les exhortations de M. de Singlin » (3). Si les sermons du confesseur de Port-Royal représentent pour Nicole le rôle bénéfique que la prédication devrait avoir dans la vie spirituelle, les attaques des jésuites contre les jansénistes comme celle du père Maimbourg en 1648 dans la chapelle du collège de Clermont (Goujet, XIV, p. 198-199) montrent, à l'opposé, comment la chaire peut devenir une occasion de scandale lorsqu'elle est occupée par des prédicateurs que Nicole juge indignes. Mais le scandale qui le touche le plus profondément, c'est la « disette de prédicateurs évangéliques » (III, p. 374), le fait que les prédicateurs opèrent peu de conversions et qu'ils nourrissent mal les âmes de ceux qui sont déjà convertis.

Consulté par Quesnel en 1682 sur l'utilité d'un ouvrage sur la manière de prêcher, Nicole se récuse, tout en énonçant le paradoxe fondamental de sa pensée sur la prédication contemporaine. S'il affirme

d'un côté que « presque tout le monde peut prêcher raisonnablement », il écrit aussi que « presque tous les prédicateurs prêchent très mal » (*Nouvelles lettres* 13 ; VIII, p. 78-79).

Pour comprendre ce que Nicole veut dire par « prêcher raisonnablement », il faut revoir sa conception de l'éloquence et la contribution que l'art rhétorique peut y apporter. Les textes que l'on citera viennent de trois périodes de sa carrière : une première série allant de la *Logique* à la *Préface du Recueil de poésies chrétiennes et diverses* publiés entre 1662 et 1671, souligne le peu de valeur des préceptes de la rhétorique tout en identifiant l'éloquence avec une certaine vivacité ; les remarques sur la prédication dans les *Essais de morale* culminent dans l'essai de 1675 « Comment profiter de mauvais sermons » ; tandis qu'une dernière série de remarques dans les commentaires sur les épîtres et les évangiles du dimanche, de 1687, tend à réduire la rhétorique à la sainteté de vie du prédicateur.

Pour Nicole, l'éloquence n'est ni la vérité toute nue ni l'éclat stylistique. Il la définit succinctement dans une lettre à M. de la Chaise : « l'art consiste principalement à donner de vives idées des choses et proportionnées aux sujets que l'on traite » (Lettre 90 ; VIII, p. 250) *La Logique* de Port-Royal (4), où la prédication est évoquée à plusieurs reprises dans les passages concernant la rhétorique, nous renseigne sur les deux éléments de cette définition. La vivacité naît du fait que le propre de l'éloquence est de communiquer non seulement les idées dans l'entendement de l'orateur, mais aussi les mouvements de sa volonté qui les accompagne. Selon *La Logique* : « la principale [partie de l'éloquence] consiste à concevoir fortement les choses, et à les exprimer en sorte qu'on en porte dans l'esprit des auditeurs une image vive et lumineuse, qui ne présente pas seulement ces choses toutes nues, mais aussi les mouvements avec lesquels on les conçoit » (p. 276) (5). Ces mouvements s'expriment surtout par les figures du discours qui indiquent la manière dont la pensée est conçue par l'orateur, y ajoutant ainsi une qualité personnelle et subjective (6).

Ces mouvements doivent convenir au sujet. C'est un défaut de présenter les vérités de la religion comme de simples propositions spéculatives car elles doivent être « aimées, révérees et adorées par les hommes » (p. 97). De même, certaines matières ne comportent pas de mouvements. Comme le dit *La Logique*, « Il n'y a rien de moins agréable que certains prédicateurs qui s'écrient indifféremment sur tout, et qui ne s'agitent pas moins sur des raisonnements philosophiques, que sur les vérités les plus étonnantes et les plus

nécessaires pour le salut » (p. 96-97). Pour être raisonnable, la vivacité doit donc, avant tout, être proportionnée au sujet (7).

Cette notion de l'éloquence repose sur la distinction entre le fond du discours et la manière dont il est présenté. La rhétorique relève moins du fond – qui est le domaine d'autres disciplines comme la logique ou la théologie – que de la manière. C'est dans *La Logique* que l'on voit que cette distinction entre fond et manière, qui imprègne tous les textes esthétiques de Nicole, repose sur des bases épistémologiques ; elle est l'application aux arts langagiers d'une distinction plus fondamentale entre les opérations qui sont propres aux deux facultés de l'esprit : l'intellection par laquelle l'esprit conçoit ses objets dans l'entendement, et la manière dont l'esprit les conçoit qui relève de la volonté.

Pour Nicole l'art rhétorique contribue peu à la production de l'éloquence. Comme le dit la *Préface du Recueil de poésies chrétiennes* : « il est infiniment plus aisé de trouver des gens à qui la rhétorique nuise, que d'en trouver à qui elle serve » (8). D'après *La Logique*, l'apport des préceptes de la rhétorique à l'*inventio* et à l'*elocutio* est de peu de valeur. « L'esprit fournit assez de pensées et l'usage donne les expressions » (p. 29). C'est-à-dire que la méthode traditionnelle des lieux pour découvrir les arguments peut être remplacée par « la considération attentive du sujet » (p. 234) que nous enseigne l'art de penser. En ce qui concerne les figures du style, « on n'en a toujours que trop » et la logique apprend à éviter « un style artificiel et rhétoricien composé de pensées fausses et hyperboliques et de figures forcées qui est le plus grand de tous les vices » (p. 29).

La formation d'un orateur éloquent passe donc par l'assimilation des meilleurs modèles plutôt que par l'étude des préceptes rhétoriques. Invoquant la distinction entre fond et manière, la *Préface du Recueil des poésies chrétiennes* explique comment les manières de ces textes modèles restent dans l'esprit après la lecture comme des moules « que l'esprit imprime sur les nouvelles pensées qu'il produit ensuite » (p. 776). Si le jeune élève se constitue un réservoir de tels « moules » par l'étude des meilleurs auteurs, il aura un avantage considérable : « ce qui fait que les uns parlent mieux et plus agréablement que d'autres, c'est que leur esprit est rempli d'idées de tours et de manières plus agréables » (p. 776). Les règles de la rhétorique les plus utiles sont négatives et se trouvent rarement dans les manuels de cet art ; elles découlent plutôt de la distinction entre fond et manière. Par exemple, puisque la manière d'énoncer est souvent perçue par l'auditeur avant les raisons qui constituent le fond

du discours, l'orateur doit soigneusement éviter toute manière initiale choquante qui porterait préjudice à son argument (*La Logique*, p. 288). Un manuel tel que l'*Art de penser*, en fin de compte, est donc plus utile que la plupart des manuels sur l'art de parler parce qu'il aide à concentrer l'attention sur l'essentiel d'une question tout en éliminant les effets stylistiques superflus (9).

La distinction entre fond et manière nous permet de mieux cerner ce que Nicole veut dire par « prêcher raisonnablement ». Il est essentiel d'avoir un fond doctrinal solide, qui se concrétise soit par des réflexions morales que les fidèles peuvent appliquer à leur vie, soit par un élan qui porte le coeur à Dieu (III. p. 379-380). Mais l'efficacité du sermon dépend surtout de la vivacité des manières. C'est cette vivacité qui laisse « le dard dans le coeur » et fait que l'on retient les propos de l'orateur (VI, p. 249). L'erreur des mauvais prédicateurs est de ne pas chercher cette vivacité là où il le faudrait. Ils s'efforcent de trouver une vivacité toute verbale, en se reposant sur le style. D'après Nicole, ils pensent que « les sermons doivent avoir quelque chose de relevé, de sublime, d'extraordinaire, et qu'on y doit éviter les pensées communes et populaires » (III, p. 378). Cette erreur rhétorique est aussi profondément morale: au lieu de chercher l'édification de leur public, ces prédicateurs « veulent paraître savants, éloquents, habiles ; ils se piquent de bel esprit, en un mot ils parlent pour eux-mêmes, et non pour leurs auditeurs » (III, p. 389, ch. X, p. 198-199).

Nicole lui-même n'était pas exempt de cette vanité d'auteur qui vise « la réputation d'éloquent et solide prédicateur » (*Nouvelles lettres* 13 ; VIII, p. 78). Dans une lettre de 1684 au Prieur de Saint-Germain-des-Prés, il raconte le sort malheureux de deux sermons qu'il a rédigés pour d'autres. Un ami avait soumis à Nicole le panégyrique d'un saint dont Nicole s'était déclaré « point du tout satisfait » (Lettre 81 ; VIII, p. 193). Cet ami avait alors mis Nicole au défi de faire mieux. Nicole s'exécuta et se trouvait tout à fait satisfait du sermon qu'il avait rédigé jusqu'à ce qu'il entende les auditeurs s'exclamer « Le pauvre sermon ! le pitoyable sermon » (VIII, p. 193) ! Lorsque le même prédicateur demanda un second sermon, Nicole récidiva, prétendant que le premier n'avait été décrié que parce que le prédicateur l'avait défiguré par « quantité de lambeaux mal cousus qu'il avait ajoutés » (VIII, p. 194). Bien que Nicole se dise « entièrement satisfait » de la manière dont le deuxième sermon avait été prononcé, ce panégyrique a provoqué « les mêmes plaisanteries » (VIII, p. 194). L'un de ces sermons est probablement

un panégyrique de saint François de Paule, publié en 1702 avec les *Lettres choisies*. L'autre serait, selon l'érudit dijonnais Philibert de Lamare, l'oraison funèbre de la princesse de Conti morte en 1672, qui a été prononcée par Gabriel Roquette (10) et publiée sous son nom ; mais l'attribution à Nicole semble douteuse (11).

Puisque la véritable vivacité est constituée par l'image des mouvements de la volonté de l'orateur qui accompagnent ses pensées, le seul moyen pour le prédicateur de cultiver cette vivacité, est, selon Nicole, d'augmenter son amour pour les vérités de la foi. Cette vivacité est d'autant plus essentielle dans les sermons que, pour être efficaces, les vérités de la foi doivent toucher le coeur de l'auditeur.

Nicole déplace, donc, l'effort personnel que le prédicateur doit appliquer à la préparation de ses sermons de l'art rhétorique à sa propre spiritualité. « Rien ne détruit plus l'effet des prédications que la recherche trop grande des moyens humains et la confiance dans ses propres talents » (XII, p. 239). Déjà dans *La Logique*, Nicole avait mis en doute le fait que la rhétorique puisse aider à trouver et disposer des arguments ; pour l'éloquence sacrée, il réduit davantage encore la part de la rhétorique, insistant seulement sur le devoir du prédicateur de cultiver son amour pour les vérités de la foi. « La véritable rhétorique des prédicateurs évangéliques » consiste, selon Nicole, dans « la recherche de cette lumière et de cette chaleur divine » (XII, p. 445). Nicole admet que le prédicateur indigne ou froid soit quelquefois l'instrument de la grâce divine, mais souligne que ce cas est rare : « l'ordre commun » de la Nouvelle Loi est que Dieu agit sur le coeur et l'esprit du prédicateur qui, à son tour, éclaire l'esprit et touche le coeur des fidèles (XII, p. 445). « L'Esprit de Dieu agit rarement, dit-il, sur le coeur des auditeurs, sans avoir agi premièrement sur le coeur de celui qui annonce les vérités de l'Évangile » (XII, p. 80). La prière et la méditation dans la retraite et la pénitence remplacent la rhétorique traditionnelle. La nouvelle rhétorique des prédicateurs évangéliques réside dans « la pureté de leur coeur et la sainteté de leur vie » (XII, p. 445).

La confiance que cette nouvelle rhétorique accorde à la notion que, si le prédicateur ressent vivement son message, il trouvera des mots pour communiquer cette intensité à son public, peut sembler excessive. On pourrait objecter que la sainteté ne garantit pas le don de la parole vive. En fait, pour Nicole, cette vivacité ne réside pas dans une émotion communiquée par la diction d'un prédicateur, « une manière plus affective de prononcer ce que l'on dit » (XII, p. 82). La véritable vivacité, ou comme Nicole l'appelle dans l'éloquence

sacrée, l'« onction » (12), est moins fonction du sentiment évoqué par le sermon, qu'elle ne dépend de la vie même du prédicateur. Le sermon en tant que discours s'efface devant « l'impression que tout ce qu'on peut savoir du prédicateur et tout ce qu'on en voit, forme dans l'esprit de ceux qui l'écoutent » (XII, p. 82). Il ne s'agit pas ici de l'impression du prédicateur véhiculée par le sermon lui-même, c'est-à-dire, de ce que la rhétorique traditionnelle appelle les preuves éthiques ; il s'agit plutôt du caractère exemplaire de la vie du prédicateur que les fidèles doivent imiter : « La piété passe aussi de l'exemple des prédicateurs de l'Évangile à ceux à qui il est annoncé » (IX, p. 469). Même si les paroles du prédicateur ne réussissent pas à communiquer l'intensité avec laquelle il ressent ce qu'il dit, s'il est connu par ses auditeurs pour la sainteté de sa vie, il fera plus de fruit qu'un prédicateur dont la technique oratoire est meilleure mais dont la vie est moins exemplaire (XII, p. 82). Pour Nicole, en fin de compte, le sermon n'est qu'un moyen pour transformer en exemple la sainteté personnelle du prédicateur.

Dans cette perspective, on n'est pas surpris que Nicole propose saint Jean-Baptiste comme le « modèle des prédicateurs » (IX, p. 125), puisqu'il incarne le prédicateur idéal à la fois par sa préparation, son message, et par la manière dont il l'énonce. Trente ans de solitude et de pénitence dans le désert l'ont préparé et ont garanti son indépendance (IX, p. 119-122), avant qu'il « eût entendu cette voix intérieure et efficace qui l'appela au ministère de la prédication » (IX, p. 122). Son appel à la conversion résume le message de renouveau spirituel des jansénistes. « Faites pénitence, disait-il, car le Royaume des cieux approche » (IX, p. 126). L'urgence de ce message est mise en relief par la manière simple et directe de son énonciation, mais trouve sa force ultime dans la vie vertueuse du prédicateur : « tout ce qu'il disait était animé de l'Esprit de Dieu, et était rempli de sa force et de sa vertu. Sans cela tous les talents humains ne sont rien » (IX, p. 125-126).

Le modèle le plus immédiat de Nicole était probablement son propre directeur, Singlin. Nicolas Fontaine nous raconte comment Singlin – à l'instar de saint Jean – est entré en chaire à contre-cœur et seulement après que Saint-Cyran lui eut dit que Dieu l'appelait à cet office (13). Saint-Cyran lui recommande par ailleurs une extrême simplicité et une sorte d'improvisation à partir d'une longue méditation du passage de l'Écriture qu'il allait expliquer : « Je lui [Dieu] demanderais, en me présentant devant lui, les pensées sur le passage qu'il m'aurait fait choisir, et puis simplement je les mettrais

en chefs par écrit, et le jour après les avoir d'heure en heure arrosés par de fréquentes oraisons, je m'en irais prêcher » (p. 226). Singlin était surtout connu pour son onction qui touchait tant ses auditeurs, plus que pour le fond de ses sermons que, dit-on, Arnauld et Sacy lui fournissaient souvent (Sainte-Beuve, I, p. 468).

Quels remèdes pratiques Nicole envisage-t-il au mal qui infecte la chaire ? Pour les prédicateurs peu doués et les fidèles du « commun du monde » (*Nouvelles Lettres*, VIII, p. 81) Nicole en 1682 propose à Quesnel de généraliser une solution que Nicolas Pavillon avait appliquée dans son diocèse. L'évêque d'Alet envoyait à ses pasteurs pour chaque dimanche une instruction « qui consistait en trois vérités et trois fruits Le prêtre était obligé de la lire au prône distinctement, après y avoir lu l'Évangile en français, puis de la faire répéter à trois ou quatre personnes » (VIII, p. 79). Nicole indique en même temps à Quesnel qu'il avait suggéré au grand prédicateur janséniste Nicolas Le Tourneux d'écrire un homiliaire à l'usage de tous les pasteurs. Nicole rapporte que Le Tourneux semblait avoir été tenté par le projet, puisque le prédicateur disait que « sept à huit évêques... avaient promis d'obliger leurs curés à le lire au prône tous les dimanches » (VIII, p. 80), mais il ne semble pas avoir écrit l'homiliaire. Nicole se demande si le *Carême chrétien* de Le Tourneux n'est pas né de ce projet.

En fait, Nicole avait déjà fourni son propre remède à la disette de prédicateurs évangéliques dans le troisième volume des *Essais de Morale* publié en 1675. Le pessimisme de Nicole ne lui inspirant guère l'espoir que les prédicateurs pourraient se corriger, il ne propose pas un nouvel art de prêcher. Son essai « Comment profiter des mauvais sermons » s'adresse non pas aux prêtres mais aux fidèles, qui doivent faire leur salut malgré les sermons déplorables qu'ils sont obligés d'écouter. L'essai propose des « moyens » et des « règles » qui forment une sorte de rhétorique de la réception des mauvais sermons. Une telle « méthode », nous dit Nicole (III, p. 368), n'est pas nécessaire pour la réception des bons sermons, tout comme un orateur de talent, selon *La Logique* de Port-Royal, n'a pas besoin de l'aide des règles de la rhétorique pour être vraiment éloquent (p. 234). De même que la rhétorique traditionnelle sert surtout à développer un sens critique chez l'orateur qui l'avertit des fautes contre l'éloquence, la rhétorique de la réception sert à neutraliser chez le fidèle l'effet de ces erreurs, une fois qu'elles ont été commises par le prédicateur.

La distinction entre manière et fond imprègne cette rhétorique

de la réception. Tout comme il y a de mauvaises manières de prêcher, il y a de mauvaises manières de recevoir la parole divine. Si les prédicateurs tombent dans l'erreur quand ils ne cherchent pas tant à édifier leur public qu'à acquérir la réputation de prédicateur de talent, de la même façon, les fidèles s'exposent au péché lorsqu'ils ne se préoccupent pas assez de leur propre sanctification. Si mauvais que soit le sermon, il y a presque toujours matière à édification pour celui qui la cherche. Ceux qui se disent incapables d'être édifiés par un sermon parce que les idées qu'il présente sont communes, ou mal disposées, ou mal exprimées (III, p. 381) sont coupables de s'attacher davantage aux manières qu'aux vérités que le sermon renferme. En fait, Nicole refuse de dire d'un sermon qu'il est mauvais simplement parce que le style, la disposition des arguments ou la diction du prédicateur présentent des défauts. « Car pourvu que le fond soit bon, il faut qu'un auditeur judicieux s'y attache, et qu'il s'en serve pour couvrir les défauts extérieurs » (III, p. 368-369). Les seuls sermons qui méritent vraiment le titre de « mauvais » sont ceux « qui pèchent par le fond même » (III, p. 369), mais même ces sermons-là contiennent au moins quelques vérités dont l'auditeur peut profiter (III, p. 381). Les mauvais sermons sont une sorte de test de la foi des fidèles. « C'est par là même que nous devrions discerner si nous aimons sincèrement la vérité » (III, p. 383). C'est un test auquel les auditeurs des sermons que Nicole a écrits lui-même avaient échoué, puisque son panégyrique de saint François de Paule ne péchait nullement par le fond. Son éloge de la pénitence et ses conseils sur la façon dont le laïc peut faire son salut en vivant dans le monde satisfont pleinement à l'exigence de Nicole selon qui les bons sermons possèdent « toujours quelque beau principe de morale bien développé et bien exprimé » (III, p. 379). Et son style, plus relevé que celui que l'on trouve d'habitude chez Nicole, communique une intensité qui convient bien à l'importance du sujet.

Plus on a de discernement, plus on est conscient des défauts des sermons, constate Nicole (III, p. 388), et si Dieu permet aux mauvais prédicateurs d'annoncer sa parole de façon indigne, c'est qu'il veut punir les fidèles pour leurs dérèglements (III, p. 374). Les mauvais sermons peuvent, donc, devenir une sorte d'examen de conscience. Au lieu de se concentrer sur les défauts du sermon, en les attribuant au mauvais caractère du prédicateur (III, p. 378), les fidèles feraient mieux de tourner leurs observations sur eux-mêmes. Les fautes qu'on remarque chez les prédicateurs ont leur équivalent chez les fidèles. « Si même nous y prenons garde de près, nous trouverons que les

défauts particuliers dans lesquels ils [les prédicateurs] tombent sont assez semblables aux nôtres et ont à peu près les mêmes causes » (III, p. 386). Et Nicole d'énumérer six erreurs commises par les prédicateurs, qui peuvent avertir les fidèles de leurs propres péchés.

Cet essai « Comment profiter des mauvais sermons » n'était pas toutefois son dernier mot sur la prédication. Les passages cités ci-dessus dans lesquels Nicole fait consister la véritable rhétorique du prédicateur évangélique dans sa sainteté exemplaire, ne sont qu'un échantillon de ceux que l'on trouve dans ses *Réflexions morales sur les épîtres et les évangiles* publiées en 1687. On a l'impression qu'après avoir muni les fidèles contre les abus des prédicateurs indignes, Nicole voulait donner une dernière chance de conversion aux prédicateurs eux-mêmes.

Pour conclure, situons Nicole dans la contestation, au cours des dernières décennies du grand siècle, entre ceux qui récusent la rhétorique dans la chaire et ceux qui trouvent son emploi légitime. Si l'idéal d'une éloquence évangélique qui vise la conversion était généralement admis vers la fin du siècle, le rôle que devaient jouer l'art rhétorique et le grand style était moins le sujet d'un consensus. Tandis que *Le Prédicateur apostolique* (1685) de saint Jean Eudes déconseille une rhétorique séculière, et que Claude Fleury se méfie du style élevé dans son *Dernier Discours sur la prédication* (1688), Marc-Antoine de Foix dans son *Art de prêcher* (1687) et Juillard de Jarry dans ses *Sentiments sur le ministère évangélique* (1689) affirment avec insistance que la grande éloquence n'affaiblit pas la prédication. Dans les dernières années de sa vie, Nicole semble être intervenu dans cette querelle de façon discrète. L'occasion, c'était l'*Avertissement* que l'académicien Goibaut Du Bois a mis en tête de sa traduction des sermons de saint Augustin en 1694, préface qui a attiré une réfutation du grand Arnauld, les *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs* (1695) (14). En fait, on trouve dans le texte de Du Bois beaucoup des idées sur la prédication qui parsèment les *Réflexions morales sur les épîtres et les évangiles* que Nicole avait publiées dans la décennie précédente. Du Bois dénonce les prédicateurs qui se fient à l'art humain plutôt que de se confier à l'inspiration du Saint-Esprit. Il critique une fausse éloquence apparentée à l'éloquence académique qui cherche à plaire et à être brillant, plutôt qu'à édifier. « Une intelligence éclairée et un coeur touché » (p. 113) sans l'aide de la rhétorique produisent un fruit infaillible, selon Du Bois.

Nicole connaissait Du Bois depuis l'époque de leur amitié avec Pascal, et il semble que l'académicien ait consulté Nicole avant de

publier sa préface. En effet, le père Léonard de Sainte-Catherine rapporte ce qui est arrivé à la première version que Du Bois avait écrite : « Il la communiqua à M. Nicole qui lui remarqua les fautes. Il la supprima et en composa une autre, mais il conserva les fautes de la première en y apposant seulement quelques adoucissements. C'est le deuxième avertissement que M. Arnauld a réfuté d'une manière invincible » (15). Les maladresses de Du Bois dans la version publiée sont nombreuses, et il est possible que ce soit Nicole qui ait dénoncé l'Avertissement à Arnauld. En particulier, Nicole se moque dans une lettre à Quesnel de la thèse de Du Bois selon laquelle l'ordre géométrique doit être observé dans les sermons (Lettre 92, VIII, p. 257).

Mais l'ironie, c'est qu'au fond Nicole est plus d'accord avec Du Bois qu'avec Arnauld sur la question principale : le rôle de la rhétorique. S'inspirant non pas de l'éloquence telle qu'on la trouve dans les sermons de saint Augustin, comme l'avait fait Du Bois, Arnauld se fait l'interprète du *De doctrina christiana* de l'évêque d'Hippone. Arnauld fait remarquer que le saint permet le recours au grand style dans les sermons aussi bien qu'au style simple, que, l'art rhétorique étant un instrument neutre, les gens de bien devraient s'en servir pour défendre la vérité dans leurs sermons, et que, si la vie exemplaire du prédicateur donne plus de poids à son sermon que la plus grande éloquence, il n'empêche qu'un prédicateur de mauvaise vie puisse opérer des conversions. Ce n'est pas que Nicole aurait nié ces thèses ; c'est plutôt qu'il met l'accent ailleurs parce que, comme Du Bois, Nicole est partisan d'une éloquence sans rhétorique, sans art, celle qui naît presque spontanément d'un cœur pénétré de la vérité.

Dans sa méfiance de la rhétorique et de la grande éloquence, Nicole est fidèle à Saint-Cyran, mais surtout à son propre directeur Singlin. « Prêcher raisonnablement » exige à la fois un fond de doctrine solide aussi bien que la vivacité propre à la chaire, l'onction. Pour les prédicateurs qui ne sont pas capables de fournir ce fond eux-mêmes, Nicole n'hésite pas à recommander des homiliaires et il écrit des sermons pour d'autres. Mais l'onction doit venir du prédicateur lui-même. Même si le prédicateur se sert de sermons qu'il n'a pas rédigés lui-même, s'il en est touché, sa sainteté personnelle – sur laquelle Nicole insiste tant – informera les paroles d'un autre, qu'il récite.

Toute tentative de cerner la pensée de Nicole sur l'éloquence sacrée sera incomplète, pourtant, tant que les ouvrages d'ensemble sur la prédication janséniste nous manqueront. Il n'y a rien pour la France de semblable à la monographie de Joël Sagnieux (16) sur

l'influence janséniste sur l'art de prêcher en Espagne. Si Nicole n'a jamais entendu Saint-Cyran qui avait exalté le rôle du prédicateur, il connaissait les grands prédicateurs de Port-Royal comme Singlin, Toussaint Demares, et Nicolas Le Tourneux. C'est dans le contexte de ces modèles exemplaires de la prédication évangélique que la réflexion de Nicole sur la chaire prendra sa pleine signification.

NOTES

(1) *Port-Royal*, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1954, III, p. 213.

(2) *Essais de Morale*, 25 vols. Paris, Guillaume Desprez, 1733-1771, Réimpression, 4 vols. Genève, Slatkine Reprints, 1971. Toutes les citations de Nicole viennent de cette édition, sauf avis contraire; les références entre parenthèses dans le texte sont aux tome et page de l'édition de 1733-1771.

(3) *La Vie de M. Nicole et l'histoire de ses ouvrages*, t. 14 de l'édition Desprez-Chevalier, p.13.

(4) Sur la rhétorique dans *La Logique* voir le chapitre « Port-Royal and Eloquence : Rhetoric at the Margins » dans mon *Descartes and the Resilience of Rhetoric*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1990, p. 62-87.

(5) *La Logique ou l'art de penser* éd. Pierre Clair et François Girbal, 2^e éd., Paris, Vrin, 1981. On trouve un texte parallèle dans l'*Avertissement des Imaginaires*, Liège, Adolphe Beyers, 1667 : « Les paroles et les écrits n'étant pas seulement des signes de nos pensées, mais aussi de nos mouvements, et n'excitant pas dans l'esprit des autres de simples pensées, mais aussi des mouvements par l'image des nôtres qu'ils y impriment, il est certain qu'il ne suffit pas que toutes les pensées en soient justes et véritables, mais qu'il faut aussi qu'ils n'inspirent que des mouvements justes et conformes à la piété et à la raison ».

(6) Voir la notion des idées principales et accessoires dans *La Logique*, qui étend aux figures la distinction entre fond et manière.

(7) Nicole insiste aussi sur le fait que les pensées qui composent le sermon doivent être « proportionnées à l'esprit de ceux qui les écoutent » (III, p. 387).

(8) La Fontaine, *Œuvres diverses*, éd. Pierre Clarac, Gallimard, Pléiade, 1948, p. 774.

(9) Ces options rhétoriques sont confirmées dans la seconde partie de l'*Éducation d'un prince* de 1670 (XXXVI-XI) où Nicole recommande les traités d'Aristote et de Quintilien, tout en exigeant certains retranchements ; il insiste sur le besoin de faire attention à la fois aux manières et au fond d'un discours, mais surtout à la nécessité de la preuve éthique (« imprimer une idée aimable de celui qui parle ») ; finalement, il distingue deux sortes de beautés dans l'éloquence : « les pensées belles et solides, mais extraordinaires et surprenantes » et celle à laquelle Nicole accorde sa préférence : « un certain air naturel... qui fait si bien... qu'elle ne manque jamais de lui proposer... toutes les passions et les mouvements que les choses qu'elle représente y doivent produire » [II, p. 313-317]).

(10) Nicole ne serait pas le seul à avoir composé des sermons pour Roquette. Le Père Hercule Audiffret et le Père Desmares, parmi d'autres, l'ont fait aussi. Jean Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 254.

(11) Dans sa *Vie de Nicole*, Goujet (p. 72) attribue le sermon à Nicole en renvoyant le lecteur à la *Bibliothèque historique* du Père Lelong (Paris, Charles Orsmant, 1719, p. 927). Mais à son tour Lelong renvoie le lecteur au savant dijonnais Philibert de Lamare qui n'offre aucune preuve de son assertion que le sermon est de Nicole, même si Roquette ne l'a pas écrit. « L'oraison funèbre de Mad. Anne-Marie de Martinozzi princesse de Conti que prononça en l'église S'-André des Arts le 2 avril 1672 M. de Roquette évêque d'Autun n'est pas de lui. Elle avait été faite par M. Nicole de Port-Royal. Aussi eut-il peine à la prononcer, qui est un très grand indice qu'il ne l'avait pas faite outre plusieurs autres marques qu'y reconnoissent ceux qui savent la force et la portée de ce prélat ». *Mémoires commencés en 1673*, ms. Arsenal 3902, fol. 49 v. Ni le style du sermon ni ses thèmes ne me semblent typiques de Nicole. Le biographe de l'évêque d'Autun, J.-H. Pignot est du même avis : *Un Évêque réformateur sous Louis XIV*, Paris, A. Durand, 1876, II, p. 206, mais il repousse l'accusation que Roquette avait recours systématiquement aux sermons écrits par d'autres.

(12) Nicole met en valeur cette onction quand il juge les prédicateurs. Dans une lettre à Pavillon du 16 août 1676, il la remarque dans son appréciation de la prédication de Le Camus, alors évêque de Grenoble : « Il a un tel talent de parler et de prêcher que je puis dire d'un sermon que je lui ai vu faire sans préparation, sur le sujet de trois chartreux à qui il donna l'ordre de prêtrise, que je n'ai jamais vu prêcher plus spirituellement, plus ingénieusement, plus sérieusement, et avec plus de majesté et d'onction. J'étais assez mal persuadé de sa manière de prêcher sur ceux que je lui avais vu faire dans le monde, et il fallut changer toutes ces idées pour admirer ce que j'entendais ». « Huit lettres de Pierre Nicole », éd. Bernard Chédozeau, *Chroniques de Port-Royal*, 30, 1981, p. 7-8. Le 16 juin 1686 il écrit sur la mort de l'évêque de Castorie : « Il était puissant en paroles et en oeuvres. Il était aussi grand prédicateur que M. de Grenoble ; mais il avait outre cela tout le zèle et toute la chaleur dont on manque d'ordinaire en ces pays-ci » (*Nouvelles lettres*, 36 ; VIII, p. 163).

(13) *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 224-29.

(14) Pour plus de détails sur cet épisode, voir mon édition de l'*Avertissement* de Du Bois et les *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs* d'Arnauld, Droz, 1992, p. 45-47.

(15) B. N. ms. fr. 22580, ff. 241-242.

(16) *Les Jansénistes et le renouveau de la prédication dans l'Espagne de la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1976.